

Réunion du Conseil Municipal

COMPTE-RENDU

Séance du

Mercredi 2 Août – 20h00

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AOUT 2017

20h00

Ordre du Jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} Juin 2017

1 – Point sur les travaux en cours

2 – Mise en place d'un tarif location de linge pour les gîtes

3 – Déblocage solde emprunt

4 – Agenda accessibilité, tenue d'un registre

5 – Organisation du vin d'honneur de la fête du village

6 – Questions diverses

L'an deux mille dix sept, le 2 août à 20h00, le Conseil Municipal de **MONTMURAT** s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur **Patrick Le Ray**, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 juillet 2017.

Présents : Madame Sylvie FAU-RATTIER, Messieurs Michel LATAPIE, Daniel LEVEAU, Didier BOSC et Eric LATREMOLIERE.

Absents excusés : Monsieur Bernard BOUTARIC et Mme Sylvie CERLES

Absentes : Mesdames Delphine NOEL, Sylvie CARRIE et Martine LATAPIE.

M. Le Ray ouvre la séance et propose que lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2017 soit faite. Au terme de la lecture M. le maire propose de voter, le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin est adopté à l'unanimité.

I- POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Dans le cadre des travaux à Rozier (RD45), Monsieur le maire soumet au conseil le devis fourni par l'entreprise Chavignier pour le transfère de l'éclairage public dont le montant est de 2538.67€ HT. M. Le Ray précise que l'entreprise Chavignier a inséré dans le devis la pose d'un petit module supplémentaire permettant par la suite, l'installation d'un panneau de signalisation lumineux de type Totem.

Après étude du devis, les membres du conseil approuvent la proposition de l'entreprise Chavignier et autorisent M. le maire à verser au Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal les fonds de concours d'un montant de 50% de l'opération, soit 1269.34€.

2-MISE EN PLACE D'UN TARIF LOCATION DE LINGE POUR LES GITES

Afin de répondre à une demande de location des gîtes communaux pour le mois d'octobre, M. le maire propose de mettre à disposition du linge de maison selon les tarifs préconisés par les gîtes de France, soit : Forfait draps : 6€, Forfait linge de table : 6€, Forfait linge de toilette : 6€ pour le séjour. Les membres du conseil votent à l'unanimité en faveur de cette proposition.

3- DEBLOCAGE SOLDE EMPRUNT

M. le maire rappelle que la deuxième partie de l'emprunt contracté il y a environ un an sera débloquée dès septembre en vue de couvrir les frais liés aux travaux de voirie 2017.

4- AGENDA ACCESSIBILITE, TENUE D'UN REGISTRE

M. Le Ray explique aux membres du conseil que par Décret n°2017-431 du 28 mars 2017, la commune doit mettre en place un outil de communication entre l'ERP et son public. Ce document nommé Registre Public d'Accessibilité a pour but d'informer le public du degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations. Ce registre doit être consultable sur place au principal point d'accueil accessible de l'ERP et doit rassembler un certain nombre de pièces qui varient selon la situation de l'ERP. L'élaboration de ce registre dont la date limite est fixée au 30 septembre 2017 sera confiée au secrétariat de mairie.

5- ORGANISATION DU VIN D'HONNEUR DE LA FETE DU VILLAGE

Afin de ne pas faire de concurrence à la buvette tenue par le comité des fêtes au même moment, M. le maire soumet l'idée d'organiser un vin d'honneur sommaire et d'inviter les personnes présentes à se diriger vers le plateau afin de poursuivre les festivités. La proposition est validée par l'ensemble des membres du conseil.

6- QUESTIONS DIVERSES

M. le maire soumet au conseil municipal une demande faite par la famille LABORIE pour l'obtention de la concession N°62 du cimetière. Les membres du conseil entament alors une discussion concernant l'agrandissement du cimetière. Compte tenu du fait qu'il ne resterait plus qu'une seule concession disponible (Famille Teyseydou), M. le maire propose de lancer une étude d'agrandissement dès l'automne 2017 et que les membres du conseil se renseignent autour d'eux afin d'avoir une estimation du nombre de concessions à créer. L'ensemble des membres du conseil valide ces propositions et vote à l'unanimité en faveur de l'attribution de la concession N°62 à la famille LABORIE.

M. Le Ray soumet Conseil le dossier d'enquête publique concernant le renouvellement de la carrière de Saint-Santin et précise que les conseillers municipaux devront se prononcer sur ce dossier au plus 15 jours après la fin de l'enquête soit entre le 23 septembre et le 7 octobre 2017.

Après évaluation des différentes pièces du dossier, le conseil votent à l'unanimité en faveur du renouvellement de l'exploitation de la carrière.

M. Le Ray revient ensuite sur le projet de verger conservatoire déjà évoqué au cours d'une précédente séance. Il informe le conseil que la communauté des communes de la Châtaigneraie Cantalienne, labellisée Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) a récemment envoyé un courrier faisant part de leur accompagnement financier pour la mise en œuvre de tels projets à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable maximale de 10 000 HT. M. le maire propose aux membres du conseil de soumettre un dossier de subvention pour la réalisation de ce projet qui au-delà de l'aspect environnemental aura également pour vocation d'offrir un lieu de visite supplémentaire aux touristes mais également de servir de lieu d'animation à vocation pédagogique tout au long de l'année. Mme Sylvie Fau-Rattier partage son expérience très positive de visite d'un tel lieu crée à Arpajon-sur-cère nommé La Plantalière et invitent ceux qui ne connaissent pas à y aller. Les membres du conseil approuvent cette proposition à l'unanimité et autorisent M. le maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté des Communes de la Chataigneraie Cantalienne.

Au terme des discussions, la séance est levée à 21h00.

Le maire